



L'État simplifie vos démarches et dématérialise ses procédures

24h/24

Depuis chez vous, à tout moment, vous pouvez effectuer vos démarches administratives en ligne : permis de conduire, immatriculation, pré-demande de carte nationale d'identité ou de passeport

<https://ants.gouv.fr>

<p>Demander un permis de conduire</p> <p>Connaître le solde de mes points</p> <p>Où en est mon permis de conduire</p>	<p>Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI majeur</p> <p>Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI mineur</p> <p>Où en est mon passeport / ma CNI</p> <p>Déterminer si ma ville a adhéré à la dématérialisation</p>	<p>Je vends ou je donne mon véhicule</p> <p>Je refais ma carte grise (certificat d'immatriculation)</p> <p>Je modifie l'adresse sur ma carte grise</p> <p>J'achète ou je reçois un véhicule d'occasion Avec FranceConnect</p> <p>Je souhaite faire une autre demande Avec FranceConnect</p>
---	---	---

ATTENTION
 certaines procédures ne sont réalisables qu'en utilisant **FranceConnect**

Avec FranceConnect
 S'identifier avec FranceConnect

Impôts gouv.fr | ANTS | L'Agence de Services et de Médiation Numérique | FRANCE SERVICE PUBLIC

ACCÉDER À VOTRE ESPACE



Des points numériques à votre disposition

Un médiateur numérique, volontaire du service civique, peut vous accompagner si vous éprouvez des difficultés dans vos démarches en ligne. Vous devez disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires

Vous disposez d'un compte France Connect !

pensez à venir avec votre identifiant et mot de passe

COLMAR
 hall de la
 préfecture
 de 8h15 à 12h

MULHOUSE
 hall de la sous-préfecture
 lundi, mardi et jeudi
 8h15 – 11h15 et
 13h15-15h30
 Mercredi et vendredi
 8h15 – 11h15

Pour tout renseignement

constituer votre dossier
 ants.gouv.fr – immatriculation
 (rubrique questions fréquentes)
 ou
 service-public.fr

où en est votre dossier
 consultez votre compte personnel
 sur ants.gouv.fr
 ou
 contactez le **34 00** (0,06 cts/mn)